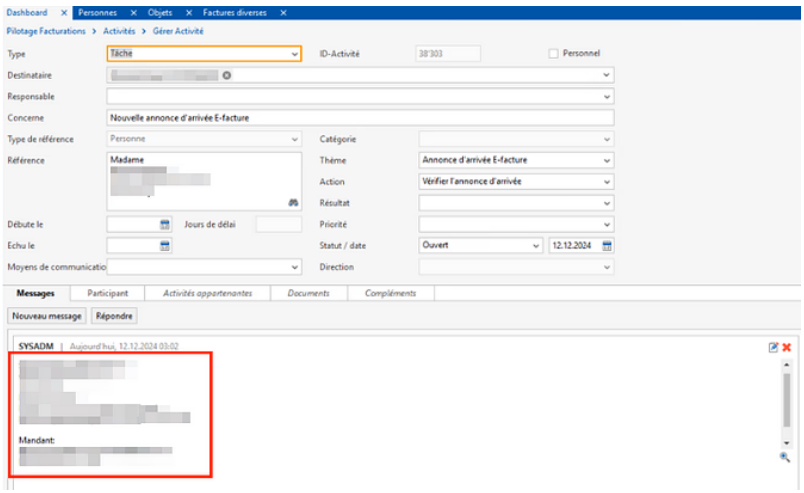
Simplifiez la gestion des inscriptions à l'eBill pour votre commune

Bruno Hofstetter - 2026-11-09 - Commentaire (1) - innosolvcity

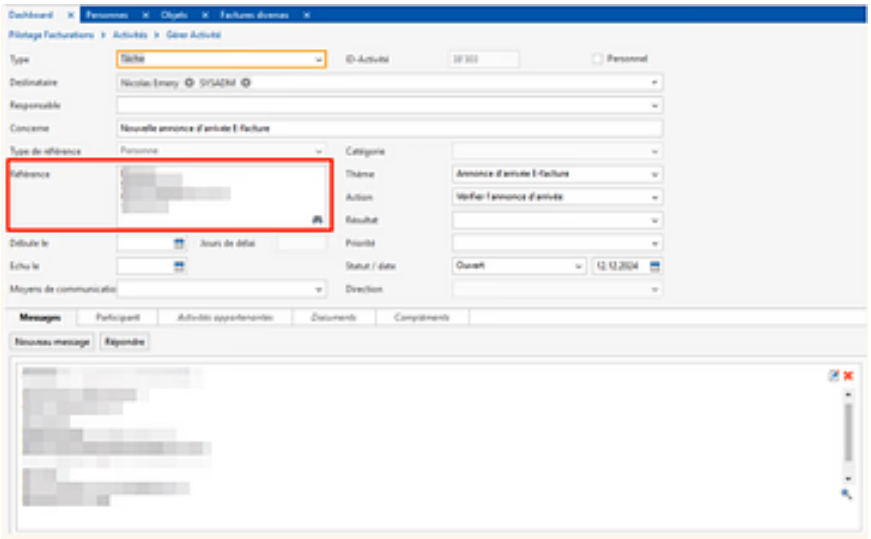
Simplifiez la gestion des inscriptions à l'eBill pour votre commune

Lorsque quelqu'un s'inscrit pour utiliser l'eBill de votre commune, les informations fournies lors de l'inscription sont automatiquement enregistrées dans le message lié à l'activité, visible en bas de page. Cela correspond au contrat bancaire.



Comment la personne de référence est-elle identifiée ?

Le système utilise le numéro de débiteur saisi par le client lors de son inscription. Ce numéro permet de faire le lien avec le numéro de personne dans le logiciel Innosolv. Si le numéro est correct, la personne de référence est ajoutée automatiquement.



Que se passe-t-il si le numéro de client est incorrect ou aléatoire ?

Il est tout à fait possible de s'inscrire avec un numéro de client aléatoire ou erroné. Si ce numéro correspond néanmoins à un identifiant existant dans le système, l'inscription sera automatiquement associée à l'activité correspondante. Sinon, l'inscription sera refusée par défaut, mais ce n'est pas une erreur.

Comment valider une inscription manuellement ?

Commencez par rechercher la personne dans le système, ou créez-la si nécessaire. Copiez ensuite son identifiant et insérez-le dans le champ "Référence" de l'activité (comme illustré dans la deuxième capture d'écran). Enregistrez l'activité, et l'inscription pourra alors être traitée comme un cas normal.

